

Instauration de l'économie bleue en Tunisie: Rôle de la Finance Islamique

Instauration of the blue economy in Tunisia: Role of Islamic Finance.

Auteur 1 : Lamia SAIDANE.

Lamia SAIDANE, (Doctorante)

1Université Ez-Zitouna / Institut Supérieur de Théologie-ISTH, Tunisie
Laboratoire de Recherche en Economie et Finance Islamiques

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : SAIDANE .L (2025). « Instauration de l'économie bleue en Tunisie: Rôle de la Finance Islamique », African Scientific Journal « Volume 03, Num 28 » pp: 0428 – 0451.

Date de soumission : Janvier 2025

Date de publication : Février 2025



DOI : 10.5281/zenodo.14861928

Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

L'économie bleue est une invitation à repenser notre relation avec le capital naturel côtier et marin, et à mieux exploiter ces ressources en vue d'assurer la pérennité du bénéfice pour les futures générations. En effet, cet article traite l'importance de la finance islamique bleue sous l'angle de sa contribution à l'ancrage de l'économie bleue en Tunisie dans le cadre d'une approche qualitative basée sur une revue de littérature enrichissante. Cette recherche nous a permis de déterminer le rôle de la finance islamique bleue en tant que levier stratégique de cette économie émergente. D'une part, l'étude a révélé qu'il y a une synergie et une interconnexion entre les deux concepts en terme d'objectifs visés; la prospérité sociale, une croissance économique inclusive et un environnement durable; afin d'améliorer la qualité de vie des générations actuelles et celles à venir. D'autre part, en terme de financement; la finance islamique (FI) offre une panoplie de produits charia-compatibles connus sous le nom « financement islamique bleu (**FIB**)», appropriée pour bien mener les activités bleues, tels que: le waqf bleu (donations), la zakat bleue (aumônes obligatoires), la microfinance islamique bleue et les sukuks verts et bleus (obligations islamiques).

Il s'agit d'une alternative fiable visant à catalyser les financements adéquats pour répondre aux défis du développement dans les zones côtières-marines, y compris en Tunisie, tout en s'adaptant aux effets du changement climatique. Ces instruments financiers islamiques bleus à fort potentiel favorisent ainsi la promotion, le développement et la mise en œuvre des projets bleus.

Mots clés :

Economie bleue, Financement Islamique bleue, changements climatiques, développement durable.

Abstract

The blue economy is an invitation to rethink our relationship with coastal and marine natural capital, and to better exploit these resources in order to ensuring the sustainability of benefits for future generations. Indeed, this article discusses the importance of Islamic blue finance from the angle of its contribution to anchoring the blue economy in Tunisia within a qualitative approach based on an enriching literature review.

This research allowed us to determine the role of Islamic blue finance as a strategic lever for this emerging economy. On the one hand, the study revealed that there is a synergy and an interconnection between the two concepts in terms of targeted objectives; social prosperity, inclusive economic growth and a sustainable environment; in order to improve the quality of life of current and future generations. On the other hand, in terms of financing; Islamic finance (IF) offers a range of sharia-compatible products known as “Islamic blue financing (**IBF**)”, suitable for carrying out blue activities, such as: blue waqf (donations), blue zakat (obligatory alms), Islamic blue microfinance and green and blue sukuks (Islamic bonds).

It is a reliable alternative aimed at catalyzing financing to respond to development challenges in coastal-marine areas, including in Tunisia, while adapting to the effects of climate change. These Islamic blue financial instruments with high potential thus promote the promotion, development and implementation of blue projects.

Keywords

Blue economy, Islamic Blue Financing, climate change, sustainable development.

Introduction

Le monde est confronté à des crises mondiales en cascade et croisées (les changements climatiques, les séquelles de COVID-19, etc.) qui menacent d'anéantir les progrès obtenus en termes de durabilité et de ses objectifs. L'économie bleue apparaît alors comme une nouvelle voie pour atteindre le développement durable. Ce concept en vogue, a été abordé pour la première fois en 2012 lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, dite Rio+20 (Nations Unies, 2012), en réponse à la demande des petits états insulaires en développement (PEID) et des zones côtières qui cherchaient à étendre l'aspect bleu de l'économie verte, en raison de son applicabilité et sa pertinence à eux (UN.ECA, 2016). Selon la définition de la Banque mondiale, l'économie bleue vise à promouvoir la croissance économique, l'inclusion sociale et l'amélioration des moyens de subsistance tout en garantissant la durabilité environnementale (World Bank & UN, 2017), via l'utilisation durable des ressources naturelles maritimes. Il s'agit d'une approche long-termiste visant à améliorer les conditions de vie du présent sans compromettre le bien être des générations à venir. Elle couvre de nombreux secteurs traditionnels (tels que la pêche, le tourisme et le transport maritime) et émergents (tels que les énergies renouvelables et l'aquaculture).

En raison de son emplacement géostratégique au centre de la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie bénéficie d'atouts incontestables avec ses 1300 km de côtes continentales, abritant environ 66% de sa population (Banque mondiale, 2022).

Toutefois, suivant le rapport national sur le climat et le développement en Tunisie élaboré par le Groupe de la Banque mondiale (2023), du fait de sa position géographique, la Tunisie figure parmi les pays particulièrement vulnérables aux changements climatiques dans la région méditerranéenne (la montée du niveau de la mer, la rareté et la salinité des eaux de surface...) et dont les effets affectant de plus en plus des secteurs vitaux du pays (la santé, la sécurité alimentaire et l'emploi...).

Dans ce contexte, le passage à une économie bleue paraît incontournable pour la Tunisie notamment dans le cadre de la reprise post-COVID 19. Pour cela, plusieurs initiatives ont été entreprises afin de faciliter cette transition.

Malgré les efforts fournis par l'État, le secteur demeure soumis à plusieurs contraintes, en particulier celui du financement. Les modalités classiques de financement ne répondent pas, pleinement aux divers besoins des projets bleus. D'où des canaux substantiels de financement sont vivement recommandés et plus convenablement ceux islamiques (charia-compatibles). Cet article vise donc à mettre en relief la participation de la FI dans l'instauration de la dimension

bleue de l'économie dans le contexte tunisien en vue de booster cette niche sous exploitée dans le cadre d'une meilleure intégration des deux domaines, tout en valorisant le **FIB**.

Pour répondre à la question suivante: Comment la finance islamique peut-elle contribuer à la promotion, au financement et à la mise en échelle de l'économie bleue en Tunisie, tout en répondant aux défis de durabilité et plus précisément aux changements climatiques? Notre article est structuré de la manière suivante: Après l'introduction, le reste du papier tourne autour de trois parties principales: Tout d'abord, elle explore le potentiel de l'économie bleue en Tunisie. Ensuite, elle met en lumière le rôle de la FI en tant que catalyseur de cette économie. Enfin, nous terminerons notre recherche avec les principales conclusions et les recommandations.

1. L'économie bleue dans le contexte Tunisien

Il est de plus en plus reconnu que l'avenir des zones côtières dépend du développement durable et de la protection des ressources naturelles liées à la mer et au littoral. Dans cette optique, le Gouvernement tunisien soutient la mise en œuvre d'un plan d'action global basé sur des meilleures pratiques -en fonction de ses besoins et ses priorités- en vue de tirer parti du potentiel de l'économie bleue.

1.1. L'économie Bleue en Tunisie: de l'engagement à la mise en œuvre

Cadre réglementaire: L'engagement de la Tunisie face à la transition vers l'économie bleue s'est manifesté par la signature et la ratification des conventions et d'accords en lien avec cette question tant sur le plan national qu'international.

Dès l'année 1996, la Tunisie s'est dotée d'un Agenda 21 national ciblant l'ensemble des secteurs de l'économie, dont la mer et le littoral. En 2015, le ministère de l'Environnement a adopté une stratégie nationale de développement durable, puis en 2018 une stratégie d'économie verte. En 2018, l'Institut tunisien des études stratégiques a publié un rapport sur la stratégie maritime en Tunisie. Cette étude constitue le premier travail officiel sur le thème de l'économie bleue en Tunisie.

L'État tunisien a mis au point des stratégies et des programmes dont certains sont en rapport direct avec les secteurs de l'économie bleue, cités dans le tableau suivant:

Tableau N°1: Les stratégies et les programmes liés à l'économie bleue

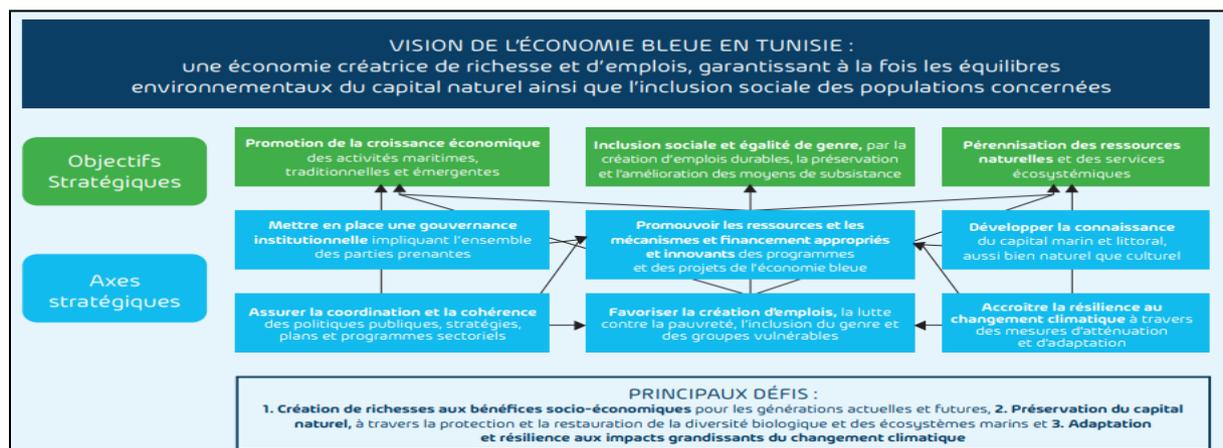
Stratégies	Objectifs
La Stratégie nationale de développement durable (2014-2020),	Opter pour le renforcement de la gestion intégrée de la bande littorale, la lutte contre l'érosion des côtes et la préservation des écosystèmes côtiers, marins et insulaires.
Le plan national de développement de la pêche et de l'aquaculture (2016-2020),	Lutter contre la pêche illicite et la protection des richesses marines. (parmi ses objectifs)
La stratégie de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) 2015	Gérer plus efficacement le littoral permettant ainsi une harmonisation des stratégies sectorielles sur le littoral en vue d'une gestion cohérente, durable et participative, avec une attention particulière sur l'intégration des enjeux inhérents aux effets des changements climatiques.
La stratégie de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés (2020-2035),	Le ministère de l'Environnement se penche actuellement sur la nouvelle stratégie de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés (2020-2035), dans une approche d'économie circulaire, dont la stratégie « littoral sans plastique ». Cette dernière est menée en parallèle et en concordance avec le processus de développement de l'économie bleue.

Source: Banque mondiale, 2022, p47.

Ces orientations traduisent la volonté de la Tunisie d'apporter un soutien concret aux secteurs bleus de l'économie. La réglementation peut être un outil efficace dans la poursuite des objectifs environnementaux.

Cadre de développement de l'économie bleue: Depuis 2020, le Gouvernement tunisien en partenariat avec la Banque mondiale, s'est engagé dans **un processus d'exploration du potentiel de l'économie bleue en Tunisie** ([Ministère de l'environnement](#), 2024). La mise en place progressive et réussie d'une *économie* bleue repose sur la prise en considération et l'identification de ces éléments clés mentionnés dans le cadre suivant: **la vision, les défis majeurs à surmonter, les objectifs stratégiques** permettant de traduire la vision, **ainsi que les six axes stratégiques** devant conduire ensemble à la concrétisation des objectifs fixés.

Figure N°1: Vision, objectifs et axes stratégiques pour une économie bleue en Tunisie



Source: Banque mondiale, 2022, p29.

Ce cadre « a été adopté pour ancrer les activités à mener en Tunisie vers le développement de l'économie bleue, y compris le renforcement du cadre politique en s'appuyant sur l'existant et les leçons tirées de la mise en œuvre de la pléthore de stratégies, plans, programmes et projets

existants en lien avec l'économie bleue pour assurer une forte coordination, intersectorielle, verticale et horizontale. » (Banque mondiale, 2022, p39).

1.2. Les potentialités de l'économie bleue en Tunisie

Pays à orientation maritime, la Tunisie est subdivisée en 24 gouvernorats dont 13 littoraux (Voir annexe 1). La région côtière constitue l'épine dorsale de l'économie Tunisienne avec d'importantes activités touristiques, industrielles, agricoles, halieutiques et portuaires, dont principalement: la pêche et l'aquaculture, le transport maritime, et le tourisme balnéaire. En effet, le pays pourrait relancer son économie en exploitant tout le potentiel de son économie bleue. Ce domaine regorge d'opportunités dont l'exploitation efficace soutient le développement économique. En 2018, l'économie bleue a déjà contribué à près de 15.9% du produit intérieur brut (PIB) du pays, et en termes d'emplois, l'ensemble des secteurs maritimes ont procuré environ 445 200 postes d'emplois, représentant 12,7% de la population active occupée totale dans le pays (Voir annexe 2). À leur tête, le tourisme côtier avec une contribution de 13,1% du PIB national, représente à lui seul 389 000 emplois. « La Tunisie est largement ouverte sur la mer abritant 41 ports de pêche dont dix ports hauturiers. Un domaine maritime national de 80 mille km², 105,2 mille hectares de lagunes et près de 20 mille hectares de plans d'eau douce (barrages et lacs collinaires).» (Tunisie, 2021, p232). La pêche et l'aquaculture, et le transport maritime quant à eux font ensemble un peu plus de 1% du PIB national.

La Tunisie pourrait investir dans son économie bleue pour mieux bénéficier des retombées économiques et sociales de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme. *Le bleuissement* des secteurs économiques définis comme prioritaires constituerait également un effort national permettant d'atteindre plusieurs objectifs cibles des Nations Unies.

1.3. Un moyen de parvenir au développement durable

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté les 17 Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. 17 ODD équivaut à 17 défis à relever via des mesures audacieuses, comme l'illustre la matrice suivante:

Figure 2: Les 17 ODD sous forme d'icônes



Source: www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpementdurable/

Les objectifs cités ci-dessus sont pluridimensionnels (d'ordre économique, social et environnemental) et retracent les trajectoires rêvées vers un développement plus durable pour les générations actuelles et futures. Il est important de souligner l'interconnexion et l'interdépendance entre les différents objectifs.

1.3.1. L'économie bleue dans le contexte des ODD de l'ONU :

Le concept de l'économie bleue est en étroite harmonie avec le cadre de développement durable, et son adoption impacte positivement les objectifs connexes et vice versa (Ruiz Liard Krysa & Hansen, 2024), (Voir annexe 3)).

Une étude de revue de littérature menée entre 1998 et 2018, révèle que l'économie bleue est fortement associée aux ODD 14-17, et que les parties prenantes préfèrent l'ODD3 et l'ODD8 dans ce contexte (Lee et al., 2020).

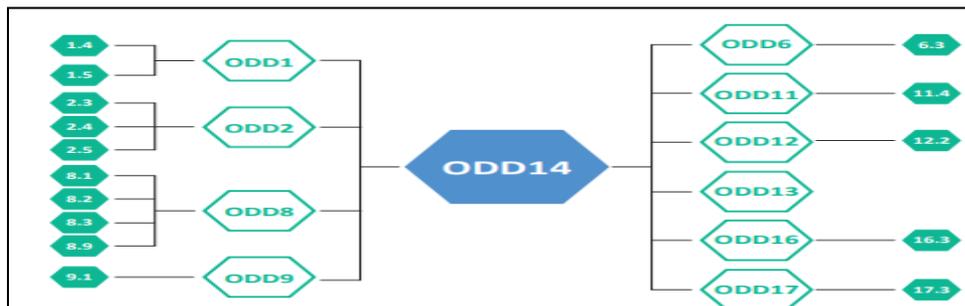
Les ODD jouent un rôle clé dans l'évaluation de la mise en œuvre de l'agenda 2030. Selon le rapport du développement durable 2024, la Tunisie enregistre un score de 72.5 (Voir annexe 4). En fait, la promotion de l'économie bleue dans le contexte tunisien constitue une opportunité pour relever les défis de la durabilité et pouvant ainsi contribuer à un large éventail de résultats en matière de développement durable, en termes de croissance économique bleue (de création de richesse, de création des emplois verts&bleus...), ainsi qu'en termes de résilience et d'adaptation des zones côtières au changement climatique (Banque mondiale, 2022).

1.3.2. Synergies entre l'économie bleue & ODD-ODD14

On constate une connexion particulièrement évidente entre l'économie bleue et l'ODD14 du Programme 2030: «Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable». Les ressources aquatiques et marines sont essentielles à la réalisation des ODD. Par exemple, au-delà de l'ODD14, l'économie bleue offre un éventail de possibilités de contribuer à mettre fin à la pauvreté (ODD1), à améliorer la sécurité alimentaire et à éliminer la faim (ODD2), à favoriser l'accès à l'eau potable (ODD6), à offrir des emplois décents (ODD8), à mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain (ODD9). Aussi, elle vise à renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial (ODD11), à parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD12), à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD13), à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des

conditions d'égalité (ODD16), et à mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement (ODD17). La figure 3 présente une liste non exhaustive des liens entre le développement de l'économie bleue et les 17 ODD. La Tunisie poursuit ses efforts pour conserver et exploiter de manière durable ses ressources marines tout en adoptant une approche participative. Dans cette perspective, une cartographie de connexions des objectifs concernés a été élaborée.

Figure N°3 : Liens entre l'ODD14 et les autres ODD en Tunisie



Source: République Tunisienne, (2019), p119.

Ce cadre permet de valoriser les synergies potentielles et la priorisation d'actions et de moyens. L'État perçoit cette économie comme un moyen de lutter contre le changement climatique tout en progressant vers un développement durable.

1.3.3 Une opportunité de résilience et d'adaptation aux changements

L'économie bleue peut être définie comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources naturelles. La Tunisie doit l'exploiter vu qu'elle est très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques d'origine humaine menaçant de plus en plus l'intégrité, l'état et la durabilité des ressources aquatiques et marines.

Le bleuissement de l'économie augmente les gains tirés des biens environnementaux, et contribue à : Préserver les actifs marins et côtiers à travers la conservation des zones marines et côtières et leur biodiversité; Prévenir et gérer la pollution marine et côtière de toute nature et en particulier par le plastique; Développer la résilience des ressources marines et côtières au changement climatique favorisant aussi la résilience des secteurs clés de l'économie bleue tels que le tourisme, la pêche et l'aquaculture (Banque mondiale, 2022, p13).

À la lumière de ce qui précède, l'économie bleue est un concept pluridimensionnel, où l'économie s'allie au social dans le respect de l'environnement et plus spécifiquement de la santé des écosystèmes maritimes, or la FI à son tour, place ces enjeux au cœur de ses préoccupations.

2. La finance islamique, une réponse éthique à l'économie bleue

«La finance islamique est un système financier inclusif conforme à la charia (loi islamique) qui vise à créer une offre financière adossée à l'économie réelle, avec une approche éthique, économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement responsable.» (FSD Africa, 2020, p7). Cette finance est perçue comme étant au service de l'humanité, autrement dit, au profit des générations présentes et futures.

La présentation faite jusqu'ici de la définition de la FI laisse entrevoir plusieurs points de convergence avec l'économie bleue.

2.1. Au niveau des piliers

Pour mettre en exergue leur compatibilité, on va étudier le lien entre les deux concepts via les volets: économique, sociale et environnementale.

2.1.1 Inclusion financière & pouvoirisation économique

Il est notable que, l'augmentation de la taille et de l'accès aux produits financiers conformes à la charia peut réduire l'exclusion financière volontaire pour des raisons religieuses, estimée de 10%, ce taux est supérieur dans les pays MENA (Demirgüç-Kunt et al., 2022). En d'autres termes, la FI peut jouer un rôle déterminant dans l'inclusion financière des adultes en offrant des services financiers formels conformes à la charia qui répondaient aux besoins/exigences de la population musulmane mondiale ((SC) & the World Bank Group, (2020)). En fait, la FI vise au-delà de l'inclusion financière, et elle cherche la pouvoirisation économique, c.à.d, la transition de l'inclusion financière vers l'inclusion économique - tel que défini par la BID- permettant ainsi aux populations défavorisées de participer activement au cycle économique dans leur pays et de mener une vie décentes (Banque Islamique de Développement (BID), 2023).

2.1.2 Contribution aux enjeux sociaux

La FI s'appuie sur des principes émanant de la charia, et cherche à transmettre une vision de justice, d'équité et de transparence et de défendre le bien-être de toute la société en offrant un modèle à la fois éthique et rentable. Elle s'avère plutôt une finance socialement responsable qui permet d'investir dans tous les secteurs d'activité charia-compatibles et interdit l'investissement dans des secteurs illicites susceptibles de nuire à la société (comme: les jeux de hasard, le tabac, l'alcool, l'élevage porcin...). L'objectif est de promouvoir le bien-être des générations actuelles et celles à venir, ce qui se réalise par la protection de leur foi, de leur vie, de leur intelligence, de leur prospérité et de leur richesse.

2.1.3 Contribution aux enjeux environnementaux

Dans ce sens, la FI offre une panoplie de contrats permettant le développement de l'activité agricole (Voir annexe 5) notamment le contrat Salam. Le Salam financier, celui pratiqué par les institutions financières islamiques, a toujours été considéré comme étant le produit le mieux adapté pour financer les besoins des cultivateurs, des exploitants et des commerçants agricoles. **L'expérience soudanaise en fait preuve.** «Dans les années 1990, la volonté de l'État et l'engagement du secteur financier islamique au Soudan ont fait du Salam, un vecteur incontournable pour le financement de l'agriculture dans le pays. Les résultats de l'application du contrat étaient généralement satisfaisants.» (بابكر أحمد، 1998). Outre le Salam, il existe d'autres contrats de partenariat ou d'association agricole qui répondent aux besoins des agriculteurs mais ils ne sont pas exploités autant (قندوز، 2022). C'est le cas du contrat de la Muzâra'a (le métayage), qui signifie cultiver, ensemercer ou planter. Également le contrat de la Moussakat (l'arrosage), qui est l'action d'irriguer. Aussi le contrat de la Mougharasa, c'est le fait de planter des arbres.

⇒ La FI a d'importantes synergies avec le concept de l'économie bleue et correspond bien aux exigences éthiques des projets bleus. Ainsi, la protection et la durabilité de l'environnement sont clairement en adéquation avec vision de la FI qui ambitionne de promouvoir le bien-être général de la société. La capacité à mobiliser et à influencer différentes formes de finances, est la clef pour asseoir une économie bleue. Dans ce contexte, la FI propose des instruments prometteurs susceptibles de fournir des solutions appropriées au financement de la dimension bleue de l'économie.

2.2. Le Financement Islamique bleu

La FI, fort de son succès, apparaît aujourd'hui comme mécanisme indispensable de la finance bleue. Le financement islamique bleu (**FIB**) est une branche du financement islamique vert, exclusivement dédié au financement de projets à impact environnemental positif, tout en misant sur la dimension bleue; autrement dit, qui vise à financer des projets liés à l'économie bleue dans le cadre du respect des préceptes de la loi islamique.

Le FIB peut contribuer ainsi à mobiliser des ressources financières nécessaires pour satisfaire les besoins immenses en infrastructures (et service) hydrauliques en offrant une panoplie de produits bien appropriée.

2.2.1 Waqf bleu (Donation à perpétuité)

Waqf (Awqaf au pluriel) est un mot arabe qui désigne des biens donnés, légués ou acquis afin d'être détenus en fiducie perpétuelle en faveur de causes caritatives générales ou

spécifiques d'intérêt social (BID, 2019). L'objectif ultime de cette donation consiste à trouver des sources de financement stables et permanentes pour satisfaire les besoins de la communauté (Kader, 2014).

L'idée du waqf bleu émerge comme une extension de ce concept, permettant de financer des projets liés à l'eau (puits, canaux, fontaines...), contribuant ainsi à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à la gestion durable des ressources hydriques.

Historiquement, le waqf a sensiblement contribué au financement durable de nombreuses prestations sociales de base, telles que les infrastructures d'eau, y compris des systèmes d'irrigation. L'un des premiers Awqaf hydrauliques a été créé par le compagnon Othman Ibn Affan. Celui-ci a acheté le puits de Roumah, à Médine, en Arabie Saoudi, juste après le départ du Prophète ﷺ de la Mecque, il y a plus de 1.400 ans (2023، العاني)، pour rendre cette source abondante, accessible à tous les habitants de la région. Il a permis aux musulmans d'y puiser de l'eau sans contrepartie, créant ainsi un waqf au nom du bien public. Ce puits fournit aujourd'hui encore aux habitants de la ville de l'eau potable et de l'eau pour l'irrigation des palmiers et des arbres.

Les dotations à l'accès à l'eau potable se sont propagées dans les pays musulmans, au point qu'ils ne s'en achetaient plus (Ibid).

En Tunisie, la pratique du Waqf (souvent appelée habous) remonte aux premiers siècles de l'islam, au début, c'était surtout sous forme de habous publics, **par exemple, des mosquées** comme la mosquée d'Uqba ibn Nafi à Kairouan (Islamic Research and Training Institute (IRTI), 2020). Au fil du temps, il s'est développé pour couvrir d'autres domaines aussi variés tels que la santé avec la construction des hôpitaux, l'eau et l'assainissement. « Les awqaf publics prenaient en charge certains entre eux: par exemple, des awqaf dont les revenus allaient vers l'approvisionnement en eau potable pour la société, notamment, pour les fontaines publiques mais aussi pour fournir l'eau pour les ablutions dans les mosquées; pour les bains; pour les toilettes publiques ainsi que pour les foyers des particuliers.» (Salah, 2021, p145).

La colonisation a provoqué le déclin du secteur waqf en Tunisie, en 1956, après l'indépendance de l'occupation française, un décret beylical prononçant la mise en fin de tous les awqaf publics (République Tunisienne, 1956). Puis en 1957, tous les habous privés et communs (mixtes) ont été abolis aussi (République Tunisienne, 1957), sans chercher à les reconstruire et à les réformer par la suite.

Parmi les expériences réussies actuelles, on peut citer à titre d'exemple: La dotation Suqia aux Emirats Arabes Unis (EAU), les recettes annuelles de la dotation seront consacrées à la mise en

œuvre de projets durables visant à fournir de l'eau à de nombreuses communautés dépourvues de sources d'eau potable dans les pays en développement. Suqia UAE, contribue à résoudre la crise mondiale de l'eau en élaborant des solutions pratiques. Depuis sa création en mars 2015, l'initiative a eu un impact positif sur la vie de plus de 14,9 millions de personnes dans 37 pays à travers le monde, et ceci est grâce à plus de 1 000 projets d'eau durables (Suqia UAE, 2025). Il est notable que la Tunisie figure parmi la liste des pays bénéficiaires (Suqia UAE, 2018). Le waqf bleu représente une opportunité pour intégrer la FI dans les efforts de durabilité environnementale et plus précisément l'aspect bleu. Plusieurs initiatives à travers le monde illustrent le rôle primordial du waqf dans la promotion de la durabilité hydrique.

2.2.2 Zakat bleue

La FI est un système qui se veut équitable et qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie. En fait, le principe de Zakat est lui aussi un vecteur d'équité sociale, permettant une redistribution de la richesse et une atténuation des inégalités. La zakat est par définition ;un prélèvement des biens déterminés quand ils atteignent un niveau déterminé, à un temps déterminé et dépensé dans des voies déterminées en guise d'adoration à Allah. Les fonds de zakat peuvent être utilisés pour entreprendre des projets de développement, des services éducatifs et des services de soin et de santé, aussi la construction des puits afin de multiplier les points d'accès à l'eau potable (*Bendjilali, 1997*), tant que les attributaires de ces projets remplissent les critères pour être bénéficiaires de la zakat.

Dans le même sens, l'institution de la Zakat au Soudan a joué un rôle central en soutenant l'aspect environnemental bleu selon les données disponibles pour les projets hydrauliques mis en œuvre au profit des nécessiteux. L'institution creuse des puits, construit des réservoirs d'eau, construit et creuse des excavations, fournit des pompes manuelles pour les puits de surface et met en œuvre certains réseaux d'eau. Le nombre total de projets élaboré par l'institution durant la période (2004-2008) a atteint 1 925 projets d'eau, pour 586 villages du Soudan (El-Fadni, s.d).

2.2.3 Microfinance islamique bleue

Libérer le potentiel de la microfinance islamique pourrait fournir un accès financier aux musulmans défavorisés qui rejettent les produits de microfinance qui sont charia-incompatibles. Elle s'adresse également aux personnes économiquement actives, y compris les communautés côtières (par exemple: les pêcheurs) mais qui n'ont qu'un accès limité ou nul aux services financiers formels.

La microfinance est essentielle à l'autonomisation financière et à la résilience économique des communautés côtières vulnérables et marginalisées tout en leur donnant accès aux financements adaptés à leurs besoins.

Étant donné que l'emploi dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture est en augmentation, la microfinance islamique bleue peut ainsi contribuer de manière productive à la croissance bleue.

Il existe de nombreuses institutions de microfinance islamiques au Yémen qui proposent des solutions de financement aux pêcheurs - en vue d'acheter du matériel de pisciculture ou divers équipements de pêche- dans le cadre de leurs efforts pour soutenir le secteur de la pêche, comme: Al kuraimi islamic microfinance bank, AL salam capital islamic microfinance bank, Qasmi islamic microfinance bank. En offrant ce type de financement, ces institutions favorisent la création d'un plus grand nombre et de meilleurs emplois bleus.

Le développement de la microfinance en Tunisie se fait davantage après la promulgation du décret-loi n° 2011-117, Zitouna Tamkeen, première Institution de microfinance Islamique dans le pays, «participe activement à l'inclusion financière et économique des populations défavorisées en adoptant un modèle de pouvoirisation économique fondé sur les outils de finance islamique» (BID, 2023, p36). Cette institution se distingue de ses paires par l'existence d'une direction centrale de l'ingénierie d'affaires dans son organigramme, qui se focalise sur le développement des chaînes de valeur et sur la recherche des opportunités d'investissement appropriées au profit des éventuels bénéficiaires tout en tenant compte de la spécificité des zones où ils vivent ainsi que des avantages compétitifs qu'ils disposent (BID, 2018).

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet pilote de financement de plus d'une vingtaine d'agriculteurs de Hazoua, dans la région de Tozeur, pour l'acquisition d'un système d'irrigation écologique (Kapitalis, 2019). En effet, le système d'irrigation Bubblers permet une utilisation rationnelle des ressources en eau ainsi qu'une irrigation optimisée des parcelles des palmiers dattiers pour un nouveau modèle de développement durable du secteur des dattes en Tunisie. Il a également pour objectifs de renforcer la production des dattes et d'améliorer leur qualité, outre la gestion des ressources hydriques d'irrigation. Cette initiative menée en 2019, par Zitouna Tamkeen en collaboration avec USAID Tunisia JOS, Beni Ghreb, une entreprise de dattes biologiques.

Cette institution de microfinance Islamique soutient aussi le financement des micro-entrepreneurs agricoles pour l'acquisition et l'installation de systèmes d'irrigation et de pompage solaire (Ces pompes à eau solaires sont respectueuses de l'environnement). D'ailleurs, elle a

financé quelques stations photovoltaïques pour le pompage solaire en opérations isolées (Ben Tkhayat & Zahar, 2019, p23).

En effet, la FI promeut la microfinance bleue comme instrument de développement environnemental axé sur la finance sociale, tout en respectant les principes de jurisprudence en la matière.

2.2.4 Sukuks bleus & sukuks verts

Parmi les instruments financiers islamiques, les sukuks verts et bleus se distinguent. Les sukuks sont des obligations conformes à la charia, et lorsqu'ils sont qualifiés de "verts" ou "bleus", ils sont spécifiquement destinés à financer des projets environnementaux ou liés à l'économie bleue.

Les sukuks bleus sont des obligations islamiques, non pas encore vu le jour, dont le produit sert exclusivement à financer ou à refinancer en tout ou partie, des projets bleus nouveaux ou existants (tels que les projets marins et côtiers). Il convient de noter que, les sukuks bleus est une branche de sukuks verts finançant des projets bleus alignés avec les principes des sukuks verts (Utermarck et al., 2024). Par conséquent, les sukuks bleus sont essentiellement des sukuks verts, conçus pour favoriser la durabilité et soutenir les projets liés au climat ou d'autres types de projets environnementaux tout en misant sur l'aspect bleu.

Au fait, on peut tirer parti du vert au profit du bleu. Les sukuks verts sont spécifiquement destinés à collecter des fonds pour des projets climatiques et environnementaux. Plus précisément, des projets visant la prévention de la pollution, l'agriculture et la pêche durables, la protection des écosystèmes terrestres et marins, ou encore la gestion durable de l'eau. Donc, ces obligations islamiques respectueuses de l'environnement peuvent être adaptés pour financer des projets maritimes durables, par exemple: les parcs éoliens offshore, les fermes aquacoles écologiques, la restauration des récifs coralliens.

Dans ce contexte, le rapport «d'allocation et d'impact de Sukuks Verts» d'Indonésie dévoile que la valeur cumulée d'émission de Sukuks verts durant la période (2018-2022) est estimée de 6,9 milliards USD dont 25% est destinée au financement de projets de gestion durable de l'eau et des eaux usées (Voir annexe 6). Et suivant les données des Sukuks verts émis en 2022, et de détail émis en 2021 pour financer les projets dédiés à la «Gestion durable de l'eau et des eaux usées», les impacts sont (The Ministry of Finance of the Republic of Indonesia, 2023):

- Améliorer la capacité de service d'approvisionnement en eau pour 284 628 hectares de zones agricoles sujettes aux inondations et à la sécheresse grâce au développement/réhabilitation de

33 unités de zones d'irrigation ainsi que de 1 158 km de réseaux d'irrigation de surfaces d'eau/marécages/étangs côtiers ;

- Augmenter la capacité de stockage des réservoirs d'eau naturelle et artificielle à $\pm 4 482$ millions de m³ à travers le développement et la réhabilitation de 447 barrages, 18 lacs et 119 réservoirs d'eau de pluie;
- Améliorer la capacité de traitement de l'eau potable déversée à environ 150 - 1100 litres par seconde ainsi que la capacité de traitement des eaux usées.

Dans le cadre de l'adaptabilité des sukuk verts au financement bleu, le rapport de la banque islamique de développement (2020) « Annual Impact Report on IsDB Debut Green Sukuk », illustre la contribution des sukuk verts à la mise en place des projets en Tunisie et plus précisément dans les zones rurales défavorisées des gouvernorats du Kef et Kasserine durant la période 2015-2021; ces projets sont liés à la gestion durable de l'eau, ainsi que la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et l'utilisation des terres et de l'eau (Sharif, 2020).

Les Initiatives et les projets prometteurs en Finance Islamique Bleue, cités précédemment, illustrent la diversité des mécanismes de financement bleu mis en place pour promouvoir une économie bleue durable à travers le monde.

Conclusion

L'économie bleue est une approche de mise en œuvre du développement durable, ou un chemin pour y parvenir. Elle englobe les mêmes résultats souhaités que l'initiative d'économie verte Rio+20: la croissance économique, l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en assurant la protection de l'environnement.

Cette économie représente une opportunité stratégique pour la Tunisie et sa promotion pourrait stimuler la croissance économique bleue (le pays possède un fort potentiel pour développer des secteurs tels que: la pêche, l'aquaculture et le tourisme côtier), tout en s'adaptant aux effets du changement climatique.

La transition bleue nécessite la levée des capitaux importants. À cet égard, la FI, de part sa vision et ses piliers, elle peut jouer également un rôle crucial dans la mobilisation des ressources complémentaires et des mécanismes de financement alternatifs favorisant ainsi cette transition. La finance islamique bleue représente ainsi une solution fiable afin de répondre aux besoins croissants de l'économie bleue tout en étant charia-compatible.

Les initiatives de financements bleus intègrent: le waqf bleu, les fonds Zakat bleus, la microfinance islamique bleue, et les sukuks verts et bleus qui sont considérées comme un levier fort permettant d'élargir les horizons de l'économie bleue,

Recommandations:

Plusieurs actions peuvent être envisagées pour favoriser l'apogée l'économie bleue en Tunisie à titre d'exemple:

-Mettre en exergue le rôle de la finance islamique bleue en tant qu'alternative fiable pour combler le manque de ressources dédiées au financement des projets bleus;

-Mobiliser le potentiel des instruments de finance sociale islamique pour le développement de l'économie bleue. Dans le contexte tunisien, le renouveau des awqaf ainsi que [l'institutionnalisation de la zakat sont vivement recommandés pour appuyer la mise en œuvre des programmes et/ou des projets, liés à la mer et au littoral:](#)

-Soutenir les initiatives innovantes: «Une transition digitale au service de la transition écologique», il s'agit de miser sur le rôle de la Fintech, et des contrats intelligents vis-à-vis des produits de financement islamique bleu. De ce fait, les awqaf peuvent être rajeunis grâce à l'adoption de ces technologies avancées;

-Améliorer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux sur les opportunités offertes par l'économie bleue. Il est également important de former les acteurs du marché sur les avantages de la FIB et ses mécanismes pour garantir la mise en œuvre des pratiques durables à grande échelle.

BIBLIOGRAPHIE

- Nations Unies, (2012), «Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio de Janeiro (Brésil) », p77.
- UN.ECA, (2016-11), «The blue economy», p32. <https://hdl.handle.net/10855/23950>
- World Bank & UN, (2017), «The Potential of the Blue Economy: Increasing Long-term Benefits of the Sustainable Use of Marine Resources for Small Island Developing States and Coastal Least Developed Countries», p1. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2446blueeconomy.pdf>
- Banque mondiale, (2022), «L'économie bleue en Tunisie: Opportunité pour un développement intégré et durable de la mer et des zones côtières », p11-p39-p21-p13-p47-p29. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099105009222242049/pdf/P1705960ac4c320710935b0c74355739a57.pdf>
- Groupe de la Banque mondiale, (2023), « [Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie \(CCDR\)](#) », p10&26. <https://www.banquemonde.org/fr/country/tunisia/publication/tunisia-country-climate-and-development-report>
- [Ministère de l'environnement](#), (2024, Aout 2), «Processus d'élaboration de la stratégie nationale sur l'économie bleue en Tunisie». <https://www.environnement.gov.tn/tunisie-environnement/environnement/processus-delaboration-de-la-strategie-nationale-sur-leconomie-bleue-en-tunisie>
- Tunisie, (2021), «Rapport national volontaire 2021 sur le suivi et la mise en œuvre des objectifs de développement durable 2030», (Deuxième rapport), p232.
- Ruiz Liard Krysa.M, Hansen.M-S, Obonyo.M, (2024), «Contribuer aux efforts liés à l'économie bleue: guide à l'intention des institutions nationales de défense des droits humains en Afrique », Institut danois des droits de l'Homme, p15-17. https://www.humanrights.dk/files/media/document/Blue%20Economy_FR_03.pdf
- Lee.K-H, Junsung Nohb.J, Khimb.J-C, (2020), «The Blue Economy and the United Nations' sustainable development goals: Challenges and opportunities», [Environment International](#), vol 137, p1. Elsevier: <https://doi.org/10.1016/j.envint.2020.105528>.
- FSD Africa (Financial Sector Deepening Africa), (2020), « La boîte à outils de la finance islamique », p7.

<https://www.fsdafrica.org/wp-content/uploads/2020/06/Islamic-Finance-Toolkit-French-large-29.04.20.pdf>

- Demirgüç-Kunt. A, Klapper.L, Singer.D, and Ansar.S, (2022), “The Global Findex Database 2021: Financial Inclusion, Digital Payments, and Resilience in the Age of COVID-19”, p35-36. World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1897-4.
- The Securities Commission Malaysia (SC) and the World Bank Group, (2020), “Islamic Finance: A Catalyst for Financial Inclusion”, p25. [*IF and financial inclusion.pdf](#).
- Banque Islamique de Développement (BID), (2023), «POUVOIRISATION ÉCONOMIQUE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES », p11-p17. <https://www.isdb.org/publications/pouvoirisation-economique-pour-les-institutions-financieres-boite-a-outil-pour-la-conception-de-la-pouvoirisation-economique>
- بابكر أحمد.ع، (1998)، "تجربة البنوك السودانية في التمويل الزراعي بصيغة السلم"، البنك الإسلامي للتنمية المعهد الإسلامي للبحوث والتدريب، جدّة، ص35-37-47-57-97.
- قندوز.ع، وآخرون، (2022)، "دور التمويل الإسلامي في تعزيز نمو القطاع الزراعي في الدول العربية"، ع12، صندوق النقد العربي، ص21.
- La Banque Islamique de Développement (BID), (2019), «Impact de Développement du Fonds d’Investissement des Biens Awqaf: Un modèle pour le développement durable», p14.
- Kader.M, (2014), «PRINCIPES & PRATIQUES DE LA FINANCE ISLAMIQUE», NEWSLETTER, édition n°2, p15. <https://ribh.wordpress.com/wp-content/uploads/2014/12/paris-dauphine-principes-et-pratiques-de-la-finance-islamique-newsletter-numc3a9ro-2.pdf>
- 47.العاني.أ، (2023)، الوقف والاستدامة (دراسة في النشأة والتشكّل)، مجلّة الوقف، ص <https://doi.org/10.59723/AWQ001/02>.
- Islamic Research and Training Institute (IRTI), (2020), “Islamic social finance report”, p117. <file:///C:/Users/User/Desktop/dossiers/DOC/islamic%20social%20finance/Islamic-Social-Finance-Report-2020.pdf>
- [Salah](#).S, (2021), «Pratiques des fondations waqf à Tunis: de l’époque ottomane à l’indépendance (1574-1957)», [Thèse d’Histoire], [Aix-Marseille Université](#), p145.
- République Tunisienne, (1956, mai 31), «Liquidation De La Djemaia Des Habous », article premier, Journal Officiel Tunisien, p720.

- République Tunisienne, (1957, juillet 18), « Abolition Des Habous », article premier, Journal Officiel Tunisien, p865.
- Suqia UAE, (2025), “OUR IMPACT”. <https://www.suqia.ae/our-impact>
- Suqia UAE, (2018), “RAMADAN, THE MONTH OF GIVING”. <https://www.suqia.ae/ramadan-the-month-of-giving>
- Bendjilali.B, (1997), «La Zakat et le Waqf: Aspects historiques, Juridiques, institutionnels et économiques», Séminaire, Bénin, p152. <https://ribh.wordpress.com/wp-content/uploads/2007/08/la-zakat-et-le-waqf-irti.pdf>
- <http://zakat-sudan.org/index7e19.html?page=subject2&pid=22>
- BID, (2023), «POUVOIRISATION ÉCONOMIQUE POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES », p36.

https://www.isdb.org/sites/default/files/media/documents/2023-05/1-%20BOITE%20A%20OUTIL%20POUR%20LA%20CONCEPTION_1.pdf

- BID, (2018, juin 3), « Zitouna Tamkeen: L’innovation au service de l’emploi et de la lutte contre la pauvreté ». <https://www.isdb.org/fr/nouvelles/zitouna-tamkeen-linnovation-au-service-de-lemploi-et-de-la-lutte-contre-la-pauvrete>
- Kapitalis, (2019, novembre 21), «Tozeur: Financement de plus de 20 agriculteurs pour l’acquisition d’un système d’irrigation écologique». <https://kapitalis.com/tunisie/2019/11/21/tozeur-financement-de-plus-de-20-agriculteurs-pour-lacquisition-dun-systeme-dirrigation-ecologique/>
- Ben Tkhayat.M, & Zahar.H, (2019), «Spécificités du financement des projets photovoltaïques dans les secteurs agricole et agroalimentaire en Tunisie», p23. <https://energypedia.info/images/a/a0/SPECIF~1.PDF>

Utermarck.S et al., (2024), “Guidance on Green, Social and Sustainability Sukuk”, p5.

<https://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/ICMA-IsDB-LSEG-Guidance-on-Green-Social-and-Sustainability-Sukuk-April-2024.pdf>

- The Ministry of Finance of the Republic of Indonesia, (2023), “Green Sukuk - Allocation and Impact Report 2023”, p8. <https://api-djppr.kemenkeu.go.id/web/api/v1/media/C65110FE-4CAF-4C08-9DF7-E3FEFA1BB61B>
- Sharif.M, (2020), «Annual Impact Report on IsDB Debut Green Sukuk», p13. <https://www.isdb.org/sites/default/files/media/documents/202101/Annual%20Impact>

[%20Report%20on%20IsDB%20Debut%20Green%20Sukuk%20%28Dec%202020%29_0.pdf](#)

- Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, (2016), «L’économie bleue en Afrique: Guide pratique», p11.
- Touzi.S & Ben Zakour.M, (2015), « Expérience tunisienne pour faire face à la Variabilité et au Changement Climatique en Zones Côtières», p9.

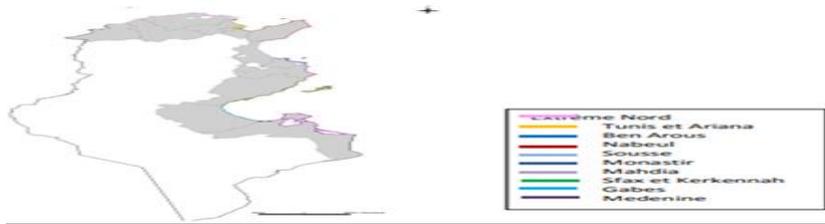
<https://planbleu.org/wp->

[content/uploads/2016/01/Rapport National Tunisie October 2015.pdf](https://planbleu.org/wp-content/uploads/2016/01/Rapport_National_Tunisie_October_2015.pdf)

- Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G. (2024), “The SDGs and the UN Summit of the Future. Sustainable Development Report 2024”, p436. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press. doi:10.25546/108572
- République Tunisienne, (2019), «Rapport volontaire sur la mise en place des ODD en Tunisie-2019 », (premier rapport), p119.
[https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23372Rapport National Volontaire 2019 Tunisie.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23372Rapport_National_Volontaire_2019_Tunisie.pdf)
- El-Fadni. A-G, (s.d), “Sudan Experience of Zakat”, Zakat Sciences Institute, (s.n), p31.
<https://baitalzakat.com/files/english-files/baitalzakat.com-E100232.pdf>

ANNEXES

Annexe 1: Délimitation du littoral tunisien



Source: Touzi & Ben Zakour, 2015, p9.

Annexe 2: Poids des principaux secteurs maritimes dans l'économie nationale Tunisienne

Principaux secteurs maritimes	VA 2018 (MDT)	Notes	VA en % du PIB	Emplois	Notes	Emplois en % de la PAO (g)
Pêche et aquaculture	960	(a)	0,9 %	50200	(d)	1,4 %
Extraction de pétrole et de gaz offshore	1742	(b)	1,6 %	(h)		(h)
Transport maritime	228	(a)	0,2 %	6000	(e)	0,2 %
Tourisme côtier	13928	(c)	13,1 %	389000	(f)	11,1 %
Total	16859		15,9 %	445200		12,7 %

Source: Banque mondiale, (2022), p21.

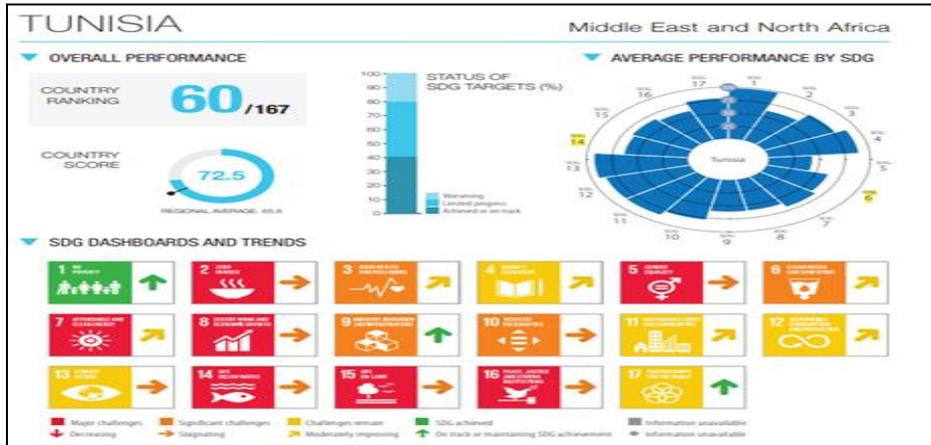
Annexe 3: Gains et effets négatifs liés au développement de l'économie bleue sur les ODD

GAINS potentiels d'un bon développement de l'économie bleue	Objectifs de développement durable	EFFETS NÉGATIFS potentiels d'un mauvais développement de l'économie bleue
Amélioration des revenus et création d'emplois	1	Conflits territoriaux, marginalisation
Accroissement de la production alimentaire durable Amélioration de la distribution alimentaire	2	Augmentation du gaspillage alimentaire Marchandisation néfaste de la mer
Meilleure qualité de l'eau Meilleur financement des services de santé Sécurité professionnelle renforcée des marins	3	Pollution Pertes de revenus pour le pays
Renforcement des infrastructures de savoir Meilleur financement du secteur éducatif Renforcement des qualifications	4	Délocalisation des emplois qualifiés Réticence à investir localement dans la formation et l'éducation Régénération des cerveaux
Promotion de l'égalité des droits aux ressources de l'économie Meilleure participation à la prise de décision	5	Creusement des inégalités salariales Généralisation du fossé entre les revenus
Financement accru de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement Distribution d'eau d'origine locale	6	Pollution de l'eau Absence d'eau d'origine locale dans la distribution
Meilleure accès aux énergies renouvelables Élargissement des connaissances de base pour la construction et l'entretien des infrastructures	7	Recours accru aux sources d'énergie carbonées Déplacements de populations Impacts environnementaux
Création d'emplois Diversification de l'économie	8	Concentration des richesses Dépendance excessive à la croissance quantitative
Amélioration des infrastructures Progrès technologiques	9	Impacts environnementaux Dépendance excessive envers les technologies
Meilleure répartition des bénéfices Plus forte implication des parties prenantes	10	Gestion entrepreneuriale figée Concentration du pouvoir
Amélioration de la distribution d'eau Accès aux énergies renouvelables propres en milieu urbain	11	Pression accrue sur les réserves d'eau Pollution
Fin des subventions inefficaces aux carburants fossiles Commerce plus équitable des biens et des services	12	Méthodes de production non durables Augmentation des déchets
Transition vers une économie bas carbone Résilience aux aléas climatiques	13	Renforcement de l'intensité carbone Dégradation des côtes et vulnérabilité accrue au changement climatique
Meilleure santé des écosystèmes aquatiques et marins Pêche durable et renforcement des stocks de poisson	14	Surexploitation des ressources aquatiques et marines Atteintes à l'environnement
Sécurisation de l'approvisionnement en eau Partage transfrontalier durable des ressources en eau	15	Pollution par les navires Pertes de biodiversité
Amélioration de la gouvernance Promotion de la paix et de la sécurité sur le continent	16	Conflits d'accès aux ressources Échec à implémenter et renforcer lois et règlements Maldétermination des ressources
Partenariat renforcé entre l'administration, le secteur privé et la société civile Coopération continentale renforcée	17	Carence des partenariats Bureaucratie paralysante

Source: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (2016). L'économie bleue en Afrique - Guide pratique, p. 31

Source: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, (2016), p.11.

Annexe 4: Tunisie [SDG Progress](#)



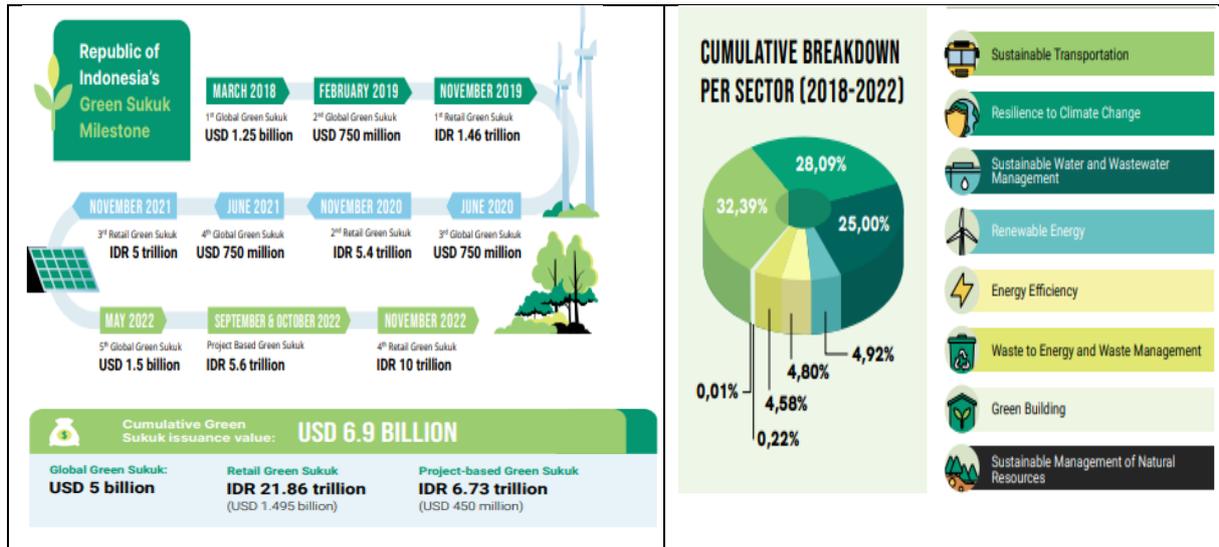
Source: Sachs et al., (2024), p436.

Annexe5: Contrats agricoles de la FI

Type de contrat	Définition
le Salam	Ce contrat constitue une solution charaïque qui permet aux bailleurs de fonds d'accorder des avances d'argent rémunérées aux cultivateurs en attendant la récolte.
la Muzâra'a (Le métayage)	Etymologiquement, la Muzâra'a est dérivé du mot Zara'a qui signifie cultiver, ensemercer ou planter. Dans la terminologie, la Muzâra'a c'est une association agricole en confiant une terre à une personne qui se charge de la cultiver pour une période déterminée. Le produit de la terre (la récolte) est réparti selon les conditions et les termes prédéterminés dans le contrat.
la Moussakat (L'arrosage)	Etymologiquement, al-Musaqa est l'action d'irriguer. Dans la terminologie, al-Musaqa c'est confier une plantation bien déterminée ayant des fruits comestibles à une personne qui la cultivera, jusqu'à ce qu'ils arrivent parfaitement à maturité en échange d'une partie connue et déterminée des fruits récoltés. C'est une association agricole fondée sur l'exploitation d'une plantation ou il y a d'un coté la plantation, et de l'autre, la culture de la plantation. Les fruits récoltés sont répartis entre les deux parties selon les termes et conditions prédéterminés dans le contrat.
la Mougharasa	Etymologiquement, la Mougharasa c'est le fait de planter des arbres ou c'est un arbre que l'on plante fermement. Dans la terminologie, la Mougharasa c'est le fait de confier une terre- ou il n'y a pas d'arbres- pour un délai déterminé à une personne afin qu'elle y plante des arbres, à condition qu'il reçoive en échange du fait que ce qu'il en résulte comme arbres plantés et fruits soit partagé entre les deux associés selon une répartition déterminée.

Source: travail de l'auteur

Annexe 6: Sukuks verts d'Indonésie



Source: The Ministry of Finance of the Republic of Indonesia, (2023), p2-7.